



Règlement grand-ducal du 20 juillet 2018 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires classiques - RECTIFICATIF.

Au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial A - N° 685 du 16 août 2018, à la page 4, la ligne suivante :

«

Philosophie	2		X	
-------------	---	--	---	--

 »

est à lire comme suit :

«

Philosophie	2		X ⁽³⁾	
-------------	---	--	------------------	--

 »

À la même page, la ligne suivante :

«

Histoire	2		X	
----------	---	--	---	--

 »

est à lire comme suit :

«

Histoire	2		X ⁽³⁾	
----------	---	--	------------------	--

 »

Dans les tableaux des pages 5 à 8, il y a lieu de lire « Mathématiques » au lieu de « Mathématiques ».

